

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale BA Instrument historique
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 A3 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Développer une technique instrumentale approfondie pour l'instrument historique concerné, compte tenu des particularités organologiques et stylistiques de chaque instrument. ○ Acquérir une connaissance étendue du répertoire pour son instrument. ○ Faire preuve d'une compréhension des principaux changements techniques et stylistiques à travers les différentes périodes historiques concernés. ○ Défendre et expliquer ses choix artistiques en s'appuyant sur des recherches académiques, dans la perspective d'une interprétation historiquement informée. ○ Développer une autonomie musicale et artistique en adéquation avec les exigences du milieu professionnel.	

5. Contenu et forme de l'enseignement					
○ Séance de pratique instrumentale individuelle sous l'orientation du/de la professeur-e. ○ Préparation et répétition de pièces choisies d'un répertoire historique donné. ○ Travail de la technique instrumentale spécifique. ○ Réflexions sur la compétence à assumer et justifier des choix interprétatifs.					
6. Modalités d'évaluation et de validation					
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet. COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :					
7. Modalités de remédiation et de répétition					
Possibilité		Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>			
Modalités					
8. Remarques					
Une note en dessous de 4 est insuffisante et constitue un premier échec. À la fin de la première année du cursus de Bachelor, la répétition de l'évaluation de la discipline principale a lieu avant le début de la deuxième année du cursus.					
9. Bibliographie					
10. Enseignant-e-s					
Basson	baroque	:	Giulia	GENINI	
Clavecin	:	Béatrice	MARTIN		
Cornet	à bouquin	:	Lambert	COLSON	
Flûte	à bec	:	Daniele	BRAGETTI	
Harpes	historiques	:	Maria Christina	CLEARY	

Hautbois	baroque	:	Patrick	BEAUGIRAUD	
Luth	:		Monika	PUSTILNIK	
Pianoforte	:		Pierre	GOY	
Sacqueboute	:		Stefan	LEGÉE	
Traverso	:		Johanna	BARTZ	
Viole	de	gambe	:	Guido	BALESTRACCI
Violon	baroque	:	Sophie	GENT	
Violoncelle baroque : Bruno COCSET					
11. Validation du descriptif					
Date de validation	2025				
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM				